

AFFAIRE BOLO

Neuvième audience -- Jeudi 14 février 1918 (Présidence du Colonel Voyer)

Plaidoirie de M<sup>e</sup> Albert SALLE

L'AUDIENCE EST OUVERTE A TROIS HEURES

M. le Président. — La séance est ouverte. Introduisez les accusés.

La parole est à M<sup>e</sup> Albert Salle pour la défense de Bolo.

M<sup>e</sup> Albert Salle. — Mon colonel, messieurs les membres du conseil de guerre, A l'heure où tous les enfants de France sont debout et offrent leur vie à la Patrie dans un sourire parce qu'ils luttent pour un idéal, le mot seul de trahison nous fait horreur, et, quand la trahison se concrétise pour nous en un homme qui est en notre présence, qui est devant nous, qu'on a appelé à juger, il semble qu'il ne puisse pas y avoir dans nos lois de peine assez sévère pour lui faire expier son crime.

M. le commissaire du Gouvernement est allé, dans ses réquisitions, aussi loin qu'il le pouvait. Il vous a demandé de condamner Bolo à mort et il a ajouté à son adresse des paroles vengeresses qui nous sont allées au cœur.

Quand vous avez dit, monsieur le commissaire du Gouvernement, que tous ceux, en France, qui pensent, qui aiment, attendent du conseil un verdict réparateur, vous avez touché les oreilles et le cœur de ceux qui vous entendaient et vous écoutaient respectueusement.

Si le conseil croit qu'il a en face de lui un traître, qu'il le condamne, tout le monde s'inclinera. Mais, s'il peut lui rester un doute, à l'heure actuelle, j'espère qu'il voudra bien me faire crédit encore pendant quelques instants, et je voudrais, messieurs, être assez heureux pour transformer ce doute qui assaille vos esprits en un moment de réflexion, en une certitude et obtenir de vous, non pas la condamnation que sollicite M. le commissaire du Gouvernement, mais le verdict réparateur et juste d'acquiescement, auquel vous arriverez tout à l'heure.

La Campagne de Presse

Vous avez un effort à faire, messieurs, car, lorsqu'il y a dix jours, vous êtes entrés par la première fois dans cette salle et que vous avez pris place sur vos sièges, vous aviez déjà non pas une conviction — ce n'est pas cela que je veux dire — mais vous aviez déjà une opinion sur l'affaire. Non seulement vous en aviez, mais la France entière avait une opinion sur cet homme et la France entière croyait à la culpabilité de Bolo. Vous pouviez donc y croire et à huit jours, sans que je m'en aie étonné, j'espère qu'au bout de huit jours, votre opinion aura pu se modifier. Pourquoi, messieurs ? Pourquoi non seulement vous, mais tout le monde dans la France, dans les journaux, croyaient à son innocence possible. Pourquoi ?

A cause d'une campagne de presse sans exemple, qui s'est déchaînée dans le pays, qui a marqué le début de la trahison. C'est n'est pas la première fois qu'une campagne de presse s'engage sur une affaire à sensation, mais c'est la première fois, à ma connaissance tout au moins, qu'une campagne de presse apparaît comme unanime.

Il y a vingt ans, dans une affaire trop célèbre qui a secoué toute la France, les journaux comme les hommes étaient divisés en deux camps ; les uns croyaient à la trahison, les autres à l'innocence.

Rappelez par vos souvenirs toutes les autres affaires dont la presse s'est occupée également deux camps.

Ici, il n'y en a qu'un. Tout le monde a été d'accord pour admettre comme un aphorisme, pour un dogme, pour un dogme la culpabilité de Bolo.

Bolo n'était pas un traître, c'était le traître par excellence, et son nom, même légèrement transfiguré, devint synonyme de trahison. On dit actuellement la « bolosisme », quand on veut faire allusion à toutes les menées louches, à toutes les trahisons infâmes qui peuvent avoir lieu entre un Français et l'ennemi.

Charles Humbert et le chantage

Il n'est pas sans intérêt de rechercher quelle a pu être l'origine de cette campagne. Vous l'avez vu par un mot de la déposition d'un témoin et je vous demande la permission d'y revenir. Ce ne fut en aucune espèce de façon l'explosion d'un patriotisme chatouillé qui créa dans le pays cet esprit qui se constata et dont je me plairai tout à l'heure.

L'origine est toute différente. Lorsque M. Charles Humbert voulut racheter à son compte les droits de Bolo dans le Journal, il profita des mauvais bruits qui commençaient à circuler tout doucement sur le compte de Bolo. Il convqua à son cabinet des spécialistes du chantage, dont les noms sont au dossier et je ne veux pas prononcer et à ces spécialistes du chantage, qui, dit le témoin, à la cote 91, étaient aux ordres de Humbert régulièrement, à ces spécialistes du chantage, Humbert donna comme consigne de commencer la campagne contre Bolo.

La campagne fit long feu. Les petits journaux dont disposait Humbert en cette occasion n'eurent pas l'influence suffisante pour passionner la foule et pour remuer les masses.

Alors, continue le témoin, M. Humbert appela M. Gustave Hervé. Il remit à M. Gustave Hervé une partie de ce qu'il appelait sa documentation et il chargea M. Gustave Hervé d'entamer dans la Victoire une campagne contre Bolo.

Cette fois, l'effet fut atteint, il fut même dépassé, car, voyant qu'un journaliste de talent comme M. Gustave Hervé entreprenait une campagne qui augmentait le tirage de la Victoire, tous les autres journaux embêtèrent le pas et firent chorus avec M. Gustave Hervé. Ainsi, dans toute la presse, de partout, de tous les côtés, s'éleva en même temps un cri de réprobation contre le traître, et les journalistes, de très bonne foi, ne se sont pas doutés un instant qu'en restaurant cette campagne ils ne faisaient que servir les intérêts personnels de M. Charles Humbert.

M. Charles Humbert voulait, en effet, vous le savez, racheter à Bolo les onze cents actions du Journal. Au lieu de lui payer 5.000 francs, il voulait bien lui payer 2.500 francs ou peut-être moins ; il s'est imaginé qu'en mettant la police aux trousses de Bolo, en lui inspirant une terreur salutaire, il allait obtenir de lui, par

la crainte, ce qu'il n'avait pas pu obtenir par la persuasion. Et, quand Bolo, ramené de Biarritz à Paris, fut ce qu'on pourrait appeler « en liberté surveillée » au Grand-Hôtel, un beau jour, il reçut un visite intéressant de M. Humbert ou de l'un de ses émissaires qui venait voir si Bolo était muet pour l'opération, et si on pouvait obtenir de lui la signature au bas du papier que j'ai ici et que j'ai présenté à M. Mouthon — qui l'a reconnu.

Bolo n'a pas voulu signer. C'était pourtant tentant, s'il était coupable. M. Humbert était une puissance encore au mois de septembre ; je ne suis pas sûr qu'à l'heure actuelle il n'en soit pas encore une, mais au mois de septembre 1917, il était une puissance. Quand il disait à Bolo : « Signez ce petit papier, je me charge de votre non-lieu », il ne disposait pas, je le sais, de l'acquiescement du parquet du troisième conseil de guerre ni de celui du capitaine Bouchardon ; mais peut-être bien disposait-il d'autres influences, qui sont dans un autre Palais que le Palais de Justice et qui tout de même sont puissantes.

A la suite d'un incident, qui s'est déroulé ici il y a deux jours, vous avez appris des choses assez tristes pour nous tous. Vous avez vu que, dans les affaires politiques — et l'affaire Bolo, au dire de l'ancien ministre qui déposait à cette barre, est une affaire politique — le Gouvernement se réserve, non des droits, mais des instructions aux magistrats, qui ne sont pas — mais de faire comprendre quel peut être son désir. Et le désir du Gouvernement, à un certain moment, au mois de septembre 1917, pouvait être — je n'en sais rien — mais pouvait être, et Humbert l'affirma, que l'affaire se terminât par un non-lieu. En tout cas, avec une apparence de vérité, il pouvait le dire, en attendant l'ordre de repartir pour le front, qu'il espérait, ou la mise en réforme qu'il redoutait.

Privé du concours des jeunes classes, le bâtonnier a mobilisé les anciennes ; il sait qu'il peut compter sur leur dévouement. Voilà, Messieurs, comment un ancien est aujourd'hui à la barre dans cette affaire.

Je viens défendre Bolo. Ma tâche peut apparaître au premier abord comme difficile ; je la trouve, moi, Messieurs, simplement plus aisée que vous pouvez vous l'imaginer.

Qui est Bolo ?

Qu'est-ce que c'est que Bolo ? Tout le monde s'est défendu de faire son portrait, et pourtant l'occasion est si tentante que personne n'y a résisté.

Le capitaine Bouchardon dans son remarquable rapport a écrit quelques très jolies pages sur la définition de l'aventurier. M. le commissaire du Gouvernement commentait par vos dire, hier, qu'il ne valait pas se bercer de la pensée de Bolo, mais sans intérêt, puis immédiatement il entre dans le détail et vous dépeint Bolo depuis la nuit de son naissance jusqu'au jour où il comparait sur ces bancs. C'est, dans sa thèse, je ne le lui reproche pas. Il a intérêt, on croit avoir intérêt à tremper son pinceau dans le bitume et à vous faire de Bolo un portrait poussé au noir, tout à fait au noir. C'est, en somme, une besogne assez facile, quand on connaît les antécédents et la vie un peu cahotée de Bolo.

Il n'a pas suffi à M. le capitaine Bouchardon de vous rappeler les diverses aventures de Bolo, il a voulu même vous les rendre quelque peu banales, et, en quelques lignes, il nous a fait la description de son rapport, il dit que Bolo, courant après toutes les aventures, n'a pas craint de se transformer parfois en écuyer de cirque exotique, produisant sa personne en culotte de peau de lion avec un collier de diamants autour du cou.

C'est quelque peu exagéré. La culotte de peau de lion, personne ne l'a jamais vue, c'est la culotte des pères de l'Amérique que Bolo avait achetée comme souvenir de voyage, comme il avait rapporté d'Algérie un haroun, de Chine un collier de mandarin. J'ai résisté au plaisir de vous faire l'exhibition de cette culotte qui est rue de Phalsbourg et n'a jamais servi.

Mais le collier de diamants, la manne de Bolo. On est venu dire que Bolo s'exhibait avec un collier de diamants. Quand Bolo est parti pour l'Amérique, au mois de février 1916, Mme Bolo, inquiète, redoutant les tortillages, a voulu garantir son mari contre les mauvaises rencontres, elle lui a posé, au cou une médaille de Saint-Christophe, patron des voyageurs, et a suspendu cette médaille à une petite chaîne que voici. Voilà la rivière de diamants de Bolo !

On exagère véritablement, messieurs, quand il s'agit de Bolo, on exagère surtout ses défauts. Il me semble qu'à force de vouloir le rendre ridicule et antipathique, on créerait plutôt un léger courant de sympathie.

Un surplus, vous n'avez pas à juger je Bolo d'il y a vingt, vingt-cinq, trente ans ; vous n'avez pas à rechercher quelles ont pu être les aventures plus ou moins sauteuses de la vie de Bolo jeune. Vous avez à juger un Bolo qui est né pour vous en 1914 et dont l'existence qui vous intéresse compte trois années.

Dans l'acte d'accusation, je retrouve même — et Bolo l'a appris par l'acte d'accusation — que son grand-père avait été condamné en 1857 par un tribunal du département du Rhône. Un grand-père, Messieurs, était notaire dans un petit village du Rhône. C'était ce qu'on appelait un vieux républicain de 1848. A-t-on voulu en 1857 lui faire payer ses opinions politiques ou bien y avait-il dans sa caisse quelques manquants ? Je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce pauvre homme, sur les marges produites d'une étude de notaire de campagne, avait trouvé le moyen d'élever et de bien élever une famille de dix-huit enfants. Parmi les dix-huit enfants, se trouvait le père de Bolo, qui se rendit à Marseille et vécut modestement, mais honorablement, du produit de son travail. D'abord chef de notaire, il fut ensuite employé de contentieux et avec sa femme, qui était une sainte, a dit un témoin, qui a appris, femme modeste, le latin et le grec pour faire répéter les leçons de ses enfants. Il a trouvé le moyen, lui aussi, de bien élever ses quatre enfants, et, lorsqu'ils sont entrés dans la vie, s'ils n'avaient pas de fortune, d'au moins avaient-ils le bagage d'une honnête et solide instruction.

Plus que de nous attendre sans raison à différents avatars de Bolo pendant la fin du dix-neuvième siècle, prenons-le, si vous voulez bien, au commencement du siècle présent.

Son passé

Nous le trouvons à Lyon. Il est représenté

La Défense

Lorsque Bolo, entendant les échos de cette formidable campagne de presse faite contre lui, se crut à un moment donné abandonné de tous et perdu, du fond de la prison de la Santé, il jeta un cri de détresse.

Son appel fut entendu par celui auquel il était adressé, le bâtonnier de l'ordre des avocats.

Vous savez, Messieurs, que de toutes les traditions de notre ordre, la plus noble peut-être est celle qui consiste à ne jamais laisser sans défense un accusé, quel qu'il soit, qui réclame un bâtonnier le secours d'un défenseur, tradition bien des fois saoulée par notre ordre et qui se confond avec la douce légende de notre patron Saint-Yves.

Le bâtonnier confie, en général, cette tâche de défense à nos jeunes confrères, qui trouvent ainsi l'occasion de prodigier leur dévouement et de produire leur talent naissant. Mais les jeunes confrères ne sont pas ici ; en ce moment-ci, ils défendent une autre cause plus noble et plus belle que toutes celles qu'ils peuvent défendre ici. Beaucoup d'entre eux sont tombés ; presque tous ont payé de leur sang leur dévouement à la Patrie, et, si dans les couloirs du Palais vous rencontrez encore quelques jeunes gens, voyez leurs robes, Messieurs ; elles sont presque toutes émaillées de rouge ou de jaune ou encore de ce beau ruban de la croix de guerre, dont les couleurs harmonieusement et équilibrement nous rappellent le rouge des filets du sang et le vert les radieux espoirs de la France immortelle. Je m'incline pieusement devant les tombes de ceux que nous ne reverrons pas et je salue avec respect les survivants de l'épopée, tel mon jeune confrère Marcel Héraud, mutilé de Douaumont, qui a repris temporairement sa robe, en attendant l'ordre de repartir pour le front, qu'il espérait, ou la mise en réforme qu'il redoutait.

Je viens défendre Bolo. Ma tâche peut apparaître au premier abord comme difficile ; je la trouve, moi, Messieurs, simplement plus aisée que vous pouvez vous l'imaginer.

Qui est Bolo ?

Qu'est-ce que c'est que Bolo ? Tout le monde s'est défendu de faire son portrait, et pourtant l'occasion est si tentante que personne n'y a résisté.

Le capitaine Bouchardon dans son remarquable rapport a écrit quelques très jolies pages sur la définition de l'aventurier. M. le commissaire du Gouvernement commentait par vos dire, hier, qu'il ne valait pas se bercer de la pensée de Bolo, mais sans intérêt, puis immédiatement il entre dans le détail et vous dépeint Bolo depuis la nuit de son naissance jusqu'au jour où il comparait sur ces bancs. C'est, dans sa thèse, je ne le lui reproche pas. Il a intérêt, on croit avoir intérêt à tremper son pinceau dans le bitume et à vous faire de Bolo un portrait poussé au noir, tout à fait au noir. C'est, en somme, une besogne assez facile, quand on connaît les antécédents et la vie un peu cahotée de Bolo.

Il n'a pas suffi à M. le capitaine Bouchardon de vous rappeler les diverses aventures de Bolo, il a voulu même vous les rendre quelque peu banales, et, en quelques lignes, il nous a fait la description de son rapport, il dit que Bolo, courant après toutes les aventures, n'a pas craint de se transformer parfois en écuyer de cirque exotique, produisant sa personne en culotte de peau de lion avec un collier de diamants autour du cou.

C'est quelque peu exagéré. La culotte de peau de lion, personne ne l'a jamais vue, c'est la culotte des pères de l'Amérique que Bolo avait achetée comme souvenir de voyage, comme il avait rapporté d'Algérie un haroun, de Chine un collier de mandarin. J'ai résisté au plaisir de vous faire l'exhibition de cette culotte qui est rue de Phalsbourg et n'a jamais servi.

Mais le collier de diamants, la manne de Bolo. On est venu dire que Bolo s'exhibait avec un collier de diamants. Quand Bolo est parti pour l'Amérique, au mois de février 1916, Mme Bolo, inquiète, redoutant les tortillages, a voulu garantir son mari contre les mauvaises rencontres, elle lui a posé, au cou une médaille de Saint-Christophe, patron des voyageurs, et a suspendu cette médaille à une petite chaîne que voici. Voilà la rivière de diamants de Bolo !

On exagère véritablement, messieurs, quand il s'agit de Bolo, on exagère surtout ses défauts. Il me semble qu'à force de vouloir le rendre ridicule et antipathique, on créerait plutôt un léger courant de sympathie.

Un surplus, vous n'avez pas à juger je Bolo d'il y a vingt, vingt-cinq, trente ans ; vous n'avez pas à rechercher quelles ont pu être les aventures plus ou moins sauteuses de la vie de Bolo jeune. Vous avez à juger un Bolo qui est né pour vous en 1914 et dont l'existence qui vous intéresse compte trois années.

Dans l'acte d'accusation, je retrouve même — et Bolo l'a appris par l'acte d'accusation — que son grand-père avait été condamné en 1857 par un tribunal du département du Rhône. Un grand-père, Messieurs, était notaire dans un petit village du Rhône. C'était ce qu'on appelait un vieux républicain de 1848. A-t-on voulu en 1857 lui faire payer ses opinions politiques ou bien y avait-il dans sa caisse quelques manquants ? Je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce pauvre homme, sur les marges produites d'une étude de notaire de campagne, avait trouvé le moyen d'élever et de bien élever une famille de dix-huit enfants. Parmi les dix-huit enfants, se trouvait le père de Bolo, qui se rendit à Marseille et vécut modestement, mais honorablement, du produit de son travail. D'abord chef de notaire, il fut ensuite employé de contentieux et avec sa femme, qui était une sainte, a dit un témoin, qui a appris, femme modeste, le latin et le grec pour faire répéter les leçons de ses enfants. Il a trouvé le moyen, lui aussi, de bien élever ses quatre enfants, et, lorsqu'ils sont entrés dans la vie, s'ils n'avaient pas de fortune, d'au moins avaient-ils le bagage d'une honnête et solide instruction.

Plus que de nous attendre sans raison à différents avatars de Bolo pendant la fin du dix-neuvième siècle, prenons-le, si vous voulez bien, au commencement du siècle présent.

Son passé

Nous le trouvons à Lyon. Il est représenté

tant d'une grande maison de Champagne, la maison Binet ; il est en même temps représentant d'une maison de spiritueux, la maison Cusénier. Vous avez entendu ses deux patrons, M. Cusénier et M. Binet. Waldard ; ils sont venus l'un et l'autre rendre hommage à la délicatesse de Bolo ; ils sont venus vous faire connaître son esprit d'ordre, de méthode et de travail. M. Waldard-Binet vous a même dit que spontanément et sans y être tenu, Bolo lui avait remboursé une somme de 50 ou 60.000 francs dont il avait été frustré par l'un des associés de Bolo.

En 1905, on le retrouve à Paris ; il se marie, il épouse Mme veuve Muller. Mme veuve Muller était originaire de Bordeaux et a été à la tête de ce qu'on peut appeler une importante fortune.

Bolo, nous dit-on, était à ce moment-là dans la misère. Nous avez entendu le dernier représentant de la Vie de Bohème, M. Berthelier, venir vous raconter qu'à ce moment Bolo passait quelquefois cinquante ou cinquante-deux heures sans manger, qu'on était trop heureux de le voir venir trois fois la semaine mappemonde à la main pour s'offrir un dîner. Et vous avez été un peu surpris de voir que de son taubis, dont on vous parlait, de la rue Chaptal, il était passé tout d'un coup au luxe de la rue de Phalsbourg. Ce n'est pas vrai. Dans le taubis de la rue Chaptal, Bolo n'aurait pas fait les belles connaissances qu'il ont accompagnées à la mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement.

Son mariage

Ce n'est pas, Messieurs, d'hier ou d'avant-hier que Bolo a de belles relations. Si vous ouvrez ou si vous lisez son acte de mariage, qui est au dossier, regardez quel est de ses témoins. Je ne prononcerai pas leurs noms, je ne veux être désagréable à personne, je veux dire simplement quelles sont leurs qualités. Le premier témoin, c'est un grand médecin, un professeur à la Faculté de médecine, commandeur de la Légion d'honneur ; le second, c'est un grand avocat, chevalier de la Légion d'honneur, c'est un grand commerçant, juge au Tribunal de commerce et chevalier de la Légion d'honneur ; le quatrième, c'est un grand industriel, officier de la Légion d'honneur. Ce n'est pas Berthelier qui lui a trouvé ces témoins-là. Bolo les connaissait, Bolo était en relations avec eux, et aucun d'eux ne s'est trouvé étonné ni déshonoré en cautionnant Bolo le jour de son mariage, en l'accompagnant à la mairie et à l'autel.

Que fut ce mariage, Messieurs, vous le savez peut-être par quelques réflexions que nous nous sommes échangées au cours de ces longs débats. Un mot, je vous le rappelle. Ce fut le mariage heureux ; le mariage Bolo fut le mariage le plus tendre, le plus uni qu'on puisse rencontrer, et, comme disait Bolo qui a souvent de l'esprit, on donnait autour de nous de voir un mariage d'âme et d'âme, dans lequel le mari et la femme, au lieu de se battre, se donnaient la main et se donnaient le cœur.

Un dossier, nous avons trouvé, sous les scellés, une correspondance échangée entre les époux. Elle est touchante. Ces époux qui sont mariés depuis onze, douze, treize ans, s'écrivent comme des amoureux de la veille. Bolo s'adressant à sa femme, n'a d'autres expressions que les plus tendres du vocabulaire d'amour. Mme Bolo a une expression qui est bien à elle et qui prouve bien à quel degré elle aime son mari. Elle ne lui écrit pas : « Mon cher », « Mon amour », « Mon adoré » ; elle écrit : « Mon mari à moi » et elle embrasse à la fin de ses lettres « son mari à elle ». Je trouve cette expression tout à fait typique et tout à fait symptomatique, elle est touchante.

Cette vie conjugale, si unie, si tendre, ne peut, je crois, que bien vous disposer quand vous aurez à porter votre jugement sur le mari.

Sa vie

Dans ce ménage, Messieurs, comment se partageait la vie ? La vie extérieure de Bolo a deux objets : les affaires et les grandes œuvres sociales.

Les affaires. Oh ! Bolo n'avait pas de bureau, pas d'employés, pas de collaborateurs, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant l'expression d'un témoin, avait une idée par jour, — et le témoin, qui en veut à Bolo et se garderait bien d'en vouloir dire tout de bien, a dit que ces idées étaient presque toutes mauvaises et irréalisables. Mais quelqu'un qui aurait une bonne idée, non, Bolo n'avait pas de bureau, pas de favoris, pas de favoris d'affaires. C'était un homme qui, suivant





missaire du gouvernement, avec la logique dont vous faites preuve en toute circonstance !

Vous êtes obligé de reconnaître que le Journal ne présente aux Allemands aucune garantie de pacifisme, mais qu'on aurait expulsé Humbert. Je trouve que votre théorie est jugée par l'énoncé que je viens d'en faire.

### L'enquête d'Amérique

La preuve de la fausseté des assertions de Pavenstedt se trouve dans l'enquête d'Amérique.

Le juge Becker, vice-avocat général, qui a fait son enquête avec tant de soin, n'a pas été dupe des déclarations de Pavenstedt et je ne vous en prie pas de le dire. Je vous demande la permission d'en répliquer quelques lignes sous vos yeux, car elles sont assez significatives.

C'est le juge qui parle :

« Je dis que notre objection au récit que vous nous faites de ce qui s'est passé avec lui est la suivante : D'abord Bolo Pacha arrive porteur d'une lettre déjà en votre possession, disant qu'une certaine somme me sera placée chez Morgan au crédit de Charles Humbert, ce qui nous semble un indice qu'il était attendu avant son arrivée qu'il trouverait des fonds ici, qu'il n'y avait doute qu'il put se les procurer. Au surplus, il est difficile de comprendre comment Bernstorff a pu par le télégraphe prendre les dispositions nécessaires pour que le ministre des Affaires étrangères accordât l'autorisation d'ouvrir ce crédit, à moins que le ministre des affaires étrangères ait été renseigné d'une façon quelconque sur la nature du projet avant de recevoir ce câble-gramme. Nous ne voyons pas très bien comment Bernstorff, câblant des Etats-Unis en envoyant un sans fil des Etats-Unis à Berlin pouvait s'exprimer d'une façon suffisamment claire pour que l'affaire pût se faire de cette façon. »

En d'autres termes, ces deux circonstances rapprochées l'une de l'autre, voyage de Bolo en Amérique, son arrivée qui, comme vous dites, ne vous aurait pas été annoncée, le fait qu'immédiatement il s'est mis à votre recherche, ces circonstances rapprochées, je dois vous l'avouer, nous inspirent un grand scepticisme sur votre version de l'affaire.

Et Pavenstedt devenant familier, se borne à répondre : « Becker, je vois où vous tenez en vue », et il s'arrête, et il ne répond rien du tout.

Le juge américain en est resté sur son objection, qui conserve toute sa force. Il dit à Pavenstedt : « Vous voyez bien que votre récit ne tient pas debout et que, pour qu'il soit exact, il faudrait que vous commenciez par établir que l'arrivée de Bolo en Amérique était connue du comte Bernstorff, parce qu'il n'est pas vrai que le comte Bernstorff, qui ne connaissait pas Bolo, qui n'a pas eu le nom de Bolo, se soit, en quelques jours ou quelques heures, mis en contact avec le ministre des Affaires étrangères à Berlin pour une affaire aussi compliquée et qui devait aboutir au versement de la somme considérable de 10 millions de francs. »

Voilà ce que dit le juge Becker, et Pavenstedt ne répond rien parce qu'il n'a rien à répondre.

### Les mensonges de Pavenstedt

Le juge Becker prend ensuite Pavenstedt en flagrant délit d'inexactitude. Il demande à Pavenstedt : « Quel jour est-ce que Bolo est arrivé en Amérique ? » Sur la date de l'arrivée de Bolo, il n'y a aucune espèce de doute, Bolo est arrivé le 22 février 1916 au soir, et Pavenstedt est allé le voir à l'hôtel Plazza le jour même où il descendait du bateau.

Avec une minutie que vous avez remarquée, le juge fait préciser par Pavenstedt tout ce qui s'est passé dans les jours suivants. Pavenstedt vient voir Bolo, il emporte le contrat Humbert et le rapporte le lendemain. On déjeune ; Bolo demande à Pavenstedt quels sont les financiers qui sont susceptibles de faire l'affaire. Pavenstedt pense à un financier qui s'appelle Voorhees. On organise un déjeuner avec Voorhees, lequel déjeune à lieu 5 ou 6 jours après l'arrivée de Bolo. Voorhees refuse de faire l'affaire. Deux ou trois jours après, Pavenstedt dit à Bolo qu'il n'y a qu'un homme capable de faire une affaire de cette nature, qui ne convient pas à des financiers, et que cet homme c'est le comte Bernstorff. Alors Bolo lui répond : « Bernstorff et vous voulez, je ne connais que vous, arrangez-vous, il n'y a qu'une chose qui m'intéresse, c'est d'avoir l'argent. » Voilà le récit de Pavenstedt.

Pavenstedt prend le train pour Washington où il voit Bernstorff le 22 février. Le juge a fait répéter, à différentes reprises, tout le récit que je viens de vous faire et qui comporte un délai de 5, 6, 7 et 8 jours, une semaine au moins, dit Pavenstedt. Par conséquent, Pavenstedt n'a pas pu prendre le train pour Washington et aller voir

Bernstorff avant la fin de février ou le commencement de mars.

Le juge dit alors à Pavenstedt : « Comment se fait-il que la première dépêche du comte Bernstorff soit datée du 26 février ? C'est probablement, dit Pavenstedt, que j'aurais été le voir auparavant. »

Pavenstedt a menti, mais il n'a pas menti que cette fois-là, il a menti toutes les fois qu'il a ouvert la bouche. Il est comme l'autre témoin, Hugo Schmidt, l'autre Allemand interrogé par le juge Becker. Cet autre Allemand est symptomatique : chaque fois qu'il ouvre la bouche, il dit : « Monsieur le juge, je suis un homme loyal, je vous avertis que je ne suis pas un agent de l'Allemagne, je vais dire toute la vérité. » Suit un mensonge. Il est véritablement regrettable que nous n'ayons pu voir ici Hugo Schmidt, car nous aurions entendu d'une déposition assez intéressante.

Pour Pavenstedt, c'est la même chose. Chaque fois qu'il ouvre la bouche, il ment et l'on est bien obligé, de l'autre côté de la barre, de renoncer à faire état de la déposition de Pavenstedt.

Pavenstedt a été arrêté, il est incarcéré comme Hugo Schmidt ; les deux Allemands de New-York sont aujourd'hui en prison, on ne nous dit pas pourquoi. Moi, j'ai une idée. Elle est peut-être fautive, mais la voici : les Américains, Messieurs, ne sont pas comme nous, ils ne badinent pas avec les faux serments et les faux témoignages, et je crois que Pavenstedt est en prison pour faux témoignage.

M. le commissaire du Gouvernement. — Alors, le juge américain qui nous a transmis son enquête, ne nous aurait pas prévenu, avec la loyauté qui caractérise les Américains, que Pavenstedt était inculpé de faux témoignage à raison de l'enquête que le Gouvernement américain nous a envoyée ? Ah ! M. Salle, que faites-vous de la logique à laquelle vous faisiez appel tout à l'heure ?

M. Albert Salle. — Voulez-vous que je vous dise pourquoi ? C'est parce que Pavenstedt n'a été arrêté que longtemps après que l'enquête était parvenue. Pavenstedt n'a été arrêté qu'en janvier et à l'heure actuelle, il est en prison, vous ne savez pas pourquoi ni moi non plus. J'ai le droit de supposer qu'il est en prison pour faux témoignage, cela n'est pas invraisemblable. Bien entendu, il peut être en prison pour d'autres raisons.

### Les faux télégrammes

Dans le journal *Le Matin* du 2 février 1918, a commencé la publication d'une enquête faite par un journaliste américain, qui s'appelle Raphaël, relative aux agissements des Allemands en Amérique avant la guerre. Le premier chapitre de cette campagne est intitulé : « Une usine de faux ». Savez-vous ce que c'est que l'usine de faux, c'est l'ambassade allemande à Washington. Deuxième chapitre : « Les faux télégrammes ». L'usine de faux, c'est Bernstorff et Pavenstedt. Cela résulte du rapport avec l'affaire Bolo, mais vous savez qu'il y a des faux et que ce sont les mêmes faussaires dans l'affaire Bolo et dans l'enquête du *Matin*. Cette enquête est-elle exacte ou non ? Je n'en sais rien. Je ne vois qu'un fait, c'est qu'avant la guerre, l'ambassade de Washington avait été transformée en usine de faux, où l'on fabriquait de faux papiers, à l'usage de tous les espions allemands, qui, munis de ces faux papiers, pouvaient circuler en Amérique, se rendre dans les pays neutres, ou même dans les pays belligérants, et que les auteurs de ces faux, extrêmement habiles, étaient Bernstorff et Pavenstedt.

Ces deux personnages ont-ils pu fabriquer d'autres faux ? Je n'ai pas l'ombre d'un doute à cet égard, et je suis convaincu que les télégrammes dits les télégrammes d'Amérique, qui doivent suffire, en l'absence de toute espèce de témoignage pour déterminer et entraîner votre conviction, ne sont pas autre chose que des faux.

Entendons-nous : Loin de moi la pensée, M. le Commissaire du Gouvernement, de prétendre un instant que le Gouvernement américain a fait des faux. Jamais une parole de cette nature n'a été prononcée à cette audience, et c'est par une interprétation erronée que l'on a pu croire qu'un témoin avait accusé le Gouvernement américain d'avoir fabriqué de faux télégrammes. C'est tout à fait inexact. Personne ne suppose que le Gouvernement américain a la loyauté duquel tout Français est heureux de rendre hommage, se soit rendu complice d'un faux, uniquement pour perdre Bolo et rendre service à l'accusation. Non, jamais le Gouvernement américain n'a pu faire une chose pareille. Mais le Gouvernement américain a pu être mystifié et je crois qu'il l'a été.

### Contradictions manifestes

En tous cas, en ce qui concerne ces dépêches américaines qui ont une telle importance au point de vue de l'accusation, j'ai voulu rechercher très exactement dans quelles conditions elles avaient été transmises par M. Bernstorff à son ministre

von Jagow, et comment elles avaient pu revenir d'Allemagne en Amérique.

Sur ce point, nous avons deux documents qui émanent du Ministère des Affaires étrangères français, qui sont signés par l'autre par le même ministre plénipotentiaire, homme au caractère duquel nous sommes tout prêts à rendre hommage et qui s'appelle M. Maurice Herbetz. Voici les lignes essentielles de ces deux documents.

On recherche ce que c'est que ces fameuses dépêches américaines. Le 31 décembre 1917, M. Maurice Herbetz, dans un document officiel, écrit : « Quant aux télégrammes du comte Bernstorff et du secrétaire d'Etat à l'Office impérial des Affaires étrangères, la publication en a été assurée par le département d'Etat, mais le moyen par lequel ils ont été obtenus et déchiffrés demeure secret. »

A lire cette dépêche qui est inspirée par une communication de M. Jusserand, notre ambassadeur à Washington, il n'y a pas l'ombre d'un doute. Il semble que la correspondance Bernstorff-Jagow, qui est chargée en télégrammes chiffrés. Le même M. Maurice Herbetz a écrit quelques semaines auparavant la pièce officielle que voici :

Le décal qui demande le comte Bernstorff avant de donner une réponse définitive, fut employé par lui à correspondre avec Berlin en clair, par télégraphie sans fil.

M. Maurice Herbetz a donc obtenu ce renseignement comme il avait obtenu le premier, par le canal de M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington.

Les deux renseignements sont donc absolument contradictoires. Le premier fois, on télégraphie en clair par télégraphie sans fil, et la seconde fois, on télégraphie par télégramme chiffré. Ce n'est pas moi qui peux me charger de mettre les deux déclarations de M. Maurice Herbetz d'accord. Mais il y a dans un ministère important, sur un point donné, sur un fait précis, à quelques semaines d'intervalle, une divergence manifeste, et comme le Ministère français n'a pas fait autre chose que de reproduire les déclarations qui avaient été faites à notre ambassadeur, par le représentant du département d'Etat américain, il est bien probable qu'au département d'Etat américain on ait eu successivement deux versions en ce qui concerne les dépêches du comte Bernstorff, — ou qu'on ait été mystifié, ce que j'ai pensé et que je pense encore.

### Les télégrammes n'ont jamais été envoyés

Je crois, Messieurs, que le département d'Etat américain n'a pas d'autres originaux des télégrammes que ce qui a pu être saisi, au domicile du comte Bernstorff, de Pavenstedt ou d'Hugo Schmidt, ou d'un des autres Allemands qui travaillaient de concert avec le comte Bernstorff à leur œuvre de trahison et de falsification.

Ces télégrammes en effet ont été rédigés par quelqu'un, par Pavenstedt et par le comte Bernstorff d'accord, nous en sommes sûrs. C'est par conséquent au domicile de l'un d'eux que les minutes des télégrammes ont dû être saisies. En voulez-vous la preuve ?

Comment en 1916 des télégrammes pouvaient-ils être expédiés des Etats-Unis en Allemagne ? Par deux voies, par câble, ou par sans fil. Par câble : il n'y a pas de câble direct entre l'Allemagne et les Etats-Unis, on ne peut correspondre que de la façon suivante : Etats-Unis-Irlande, Irlande-Angleterre, Angleterre-Scandinavie, Scandinavie-Allemagne. Par conséquent, il y a un relais, comme on dit en style télégraphique, un relais qu'on ne peut traverser sans passer par l'Irlande et l'Angleterre. Croyez-vous que par hasard, par hasard, les télégrammes aient pu être transmis de l'Allemagne à l'Irlande, par un transmetteur des télégrammes du comte Bernstorff à Von Jagow sans les conserver, les déchiffrer et les lire, et si ces télégrammes présentent un intérêt quelconque, les intercepter et ne pas les transmettre ? Ce n'est pas par là que les télégrammes sont passés.

Nous savons, par la dépêche de M. Maurice Herbetz que les télégrammes ont été expédiés par sans fil, via Saville (non pas Saville (Espagne), mais Saville Rhode Island (Etats-Unis). Quand un télégramme sans fil est expédié de ce poste de Saville à destination d'un poste allemand, le poste de Nauen, par exemple, il est nécessaire qu'après avoir traversé l'Océan Atlantique, il passe sur la France ou sur l'Angleterre, ou mieux, sur la France et sur l'Angleterre. Dans l'Océan Atlantique, il y a des postes de réception qui sont constitués par quelques bateaux français et par de très nombreux bateaux anglais. Je n'apprendrai rien à personne et je ne trahirai pas un secret de la défense nationale en disant qu'en France il y a des postes d'écoute, installés, et que pas une dépêche sans fil ne sort d'Allemagne ou ne lui est transmise, sans que nos agents des postes d'écoute l'enregistrent et la portent avec sa date, son numéro et son rang sur un registre spécial.

Vous connaissez le capitaine Bouchardon ; vous savez quel juge d'instruction clairvoyant et soigneux il est, et j'ai pu me rendre compte que quand M. le capitaine Bouchardon tient un argument, il ne le lâche pas facilement, en quoi il a raison. Son attention avait été éveillée sur cette question des télégrammes américains, car c'est lui qui a fait écrire à l'ambassadeur français, pour savoir dans quelles conditions ces télégrammes avaient été envoyés. Il a reçu la réponse qui ne nous donne aucune espèce de satisfaction.

Le capitaine Bouchardon sait aussi bien que moi ce que je viens de vous dire. Il avait un moyen de contrôler l'expédition de ces dépêches, c'était de s'adresser au bureau français et au bureau anglais, c'était de s'adresser en outre, par les renseignements qui sont reçus à bord des bateaux, il est bien certain que si le comte Bernstorff a télégraphié à von Jagow à la date du 26 février 1916, il est certain que les bateaux français ou anglais de l'Atlantique ont reçu la dépêche, l'ont enregistrée et notée. On est la preuve de l'existence de cette dépêche ? Elle n'est pas au dossier.

On a beaucoup entendu de témoins, on a fait beaucoup de recherches. En voilà une qui n'était peut-être pas inutile et cependant je ne crois pas qu'elle ait été effectuée.

Au surplus, si les télégrammes ont été envoyés par sans fil, le texte devrait exister sur les registres du poste de Saville qui les aurait expédiés. Ce poste a bien pu retrouver le texte des télégrammes Hugo Schmidt, qui, isolés des télégrammes Bernstorff, ne prouvent rien contre Bolo. Du texte des télégrammes Bernstorff-Jagow ce même poste n'a pas pu fournir la moindre trace ! Ils n'ont jamais été envoyés.

J'ai donc le droit de dire que ces dépêches américaines qui nous apparaissent comme suspectes ont été certainement fabriquées, soit par Bernstorff, soit par Pavenstedt, soit par tous les deux de concert, et n'ont, évidemment pas été expédiées.

Je suis autorisé à le dire par les déclarations successives et contradictoires du Gouvernement américain et par le fait qu'aucun contrôle de l'expédition des télégrammes n'a été fait, et à ma même été tenté soit en France, soit en Angleterre.

### La lettre du 6 mars

Si ces télégrammes n'existent pas, que restait-il l'accusation ? La déposition de Pavenstedt. Elle en a fait bon marché. Les télégrammes, on a été obligé de les abandonner. Il reste alors la lettre du 6 mars 1916 par laquelle Bolo dit à la banque Amsinck : « Vous porterez à mon compte les sommes qui vous seront indiquées par Pavenstedt. »

C'est, dit l'expert Doyen, la condamnation de Bolo signée par lui.

Il est terrible, l'expert Doyen ! Je ne suis pas du tout de son avis. Il y a une explication extrêmement simple et qui ressort de l'examen du dossier et de la lecture de la déposition de Pavenstedt.

Voilà ce Pavenstedt qui n'a pas conservé le contrat que M. le commissaire du Gouvernement dit qu'il a fait signer à Bolo. Si vous aviez ce contrat, Messieurs, il est certain qu'avec lui, vous pourriez tout de suite condamner Bolo. Pavenstedt ne l'a pas conservé mais il donne tout de même un renseignement intéressant, différent de celui que M. le commissaire du Gouvernement a été obligé de vous apporter à l'audience d'hier. M. le commissaire du Gouvernement vous a dit : « Le contrat entre l'ambassade d'Allemagne et Bolo a été transporté en Allemagne, d'ordre du comte Bernstorff, il y a beau temps. »

En bien ! Pavenstedt a dit le contraire. Quand il a été interrogé en octobre 1917 par le juge Becker, il a dit au juge qui réclamait ce contrat : « Je l'ai déposé chez moi avec moi et à quelques semaines, et mon avocat n'a pas pu le retrouver. » Par conséquent, si le contrat avait été déposé il y a quelques semaines chez l'avocat de Pavenstedt, il n'était pas parti un ou dix-huit mois auparavant pour l'Allemagne. La version apportée par M. le commissaire du Gouvernement manque donc de base.

Voilà, Pavenstedt vous a trompé, a menti quand il vous a dit qu'il avait fait signer un contrat à Bolo, puisque ce contrat (un contrat qui porte sur la bagatelle de dix millions) on ne peut pas le retrouver. Pavenstedt a menti tout le long de sa déposition, mais il a dit cependant une chose extrêmement intéressante qui va conforter l'argumentation de l'expert Doyen.

Pavenstedt dit ceci : « Pour toutes les opérations qui se sont passées à la banque Amsinck pour le compte de Bolo, j'ai déclaré à la banque Amsinck que c'était des opérations qui me regardaient et aucune lettre n'a été conservée. Les lettres qui ont été écrites par Amsinck n'ont pas été passées au compte de lettres sur mon ordre, elles ont été détruites. »

On fait une opération de 10.000.000 qui intéresse la banque Amsinck, qui intéresse

l'Etat allemand, le comte Bernstorff, et il n'en reste pas trace ! C'est vrai, il n'y en a pas de trace, vous êtes bien obligé de l'admettre, Monsieur le commissaire du Gouvernement, et vous voudrez exiger des traces pour une autre opération ?

Oh ! que Pavenstedt est malin ! Pavenstedt va les fonds de sa volonté, des fonds que Bolo avait apportés en Amérique dès 1915, qui les a fait fructifier suivant ses idées personnelles, Pavenstedt va les reverser à la banque Amsinck, et pour qu'ils entrent dans cette banque, il veut avoir une lettre de Bolo. Bolo donne la lettre sans aucune difficulté. Qu'est-ce que cela peut lui faire ? Cette lettre, Messieurs, signifie que les fonds qui étaient auparavant sous le nom de Pavenstedt vont être mis sous le nom de Bolo à partir de ce jour dans la banque Amsinck, puis ils passeront entre plusieurs mains : d'abord, ils iront à la Royale Bank of Canada, et de la Royale Bank of Canada ils iront à la Banque Périer, au Crédit Lyonnais ou au Comptoir d'Escompte. Ces fonds auront fait ainsi un chemin bancaire, suivant l'expression que je trouve dans le dossier, chemin que l'on trouve si tortueux et si compromettant pour Bolo et que je trouve, quant à moi, absolument naturel. Je ne vois absolument rien là qui puisse éveiller chez vous l'ombre d'un soupçon, et qui puisse faire naître dans vos esprits l'ombre d'une hésitation en ce qui concerne Bolo.

### Témoins et preuves

Je vois qu'il ne reste qu'une chose contre Bolo, c'est la déposition de Pavenstedt aujourd'hui incarcéré, Pavenstedt l'Allemand qui a menti tout le temps et qui, comme Soddick pour les faits de Suisse, n'est pas plus digne de foi.

Je dis qu'il est grave pour une accusation de ne trouver son appui que dans des témoignages aussi suspects et aussi douteux que ceux de Soddick et de Pavenstedt.

Vous avez entendu à cette barre deux témoins, le chauffeur de taxi et Mlle Mady Sylva. Ce n'est pas sans raison que je les ai fait venir à cette barre. C'était pour vous faire toucher du doigt à vous Messieurs, qu'il n'y avait qu'une expérience moins mentée des affaires judiciaires, ce que c'est que les témoignages humains. Ces deux témoins ont été choisis à dessein. Ils ont été déposés à l'instruction, non pas en venant rapporter des conversations, ce qui est toujours plein d'inexactitudes. Il n'y a pas deux témoins rapportant une conversation et qui la répètent de la même façon. Ils sont venus déposer sur des faits précis.

C'est d'abord le chauffeur de taxi Julien Alexandre. C'est lui qui a pris Sottolana et Cavallini au Crédit Lyonnais pour les conduire rue de Phalsbourg.

Ah ! Messieurs, lorsqu'un mois d'octobre dernier, on a découvert le chauffeur de taxi, Julien Alexandre, tous les journaux étaient pleins de son portrait. On a reproduit la photographie du taxi ; sur le taxi on avait placé deux malles avec des bandes blanches en écrivant : « Voilà la preuve de la culpabilité de Bolo puisque le fait matériel est là. »

On a interrogé trois fois le cocher Julien Alexandre. Il a d'abord été interrogé par le commissaire de police auquel il a dit : « Oui, c'est moi qui ai mené les millions de rue de Phalsbourg. » On l'a fait venir devant le capitaine Bouchardon, chez lequel il a fait un récit totalement différent de celui qu'il avait fait devant le commissaire de police. On l'a renvoyé au commissaire de police qui l'a interrogé une autre fois. Il a fait un troisième récit encore différent. On l'a fait venir ici. Avez-vous compris quelque chose ?

J'ai fait venir ici pour vous raconter que c'était lui qui avait véhiculé le même jour les millions destinés à M. Desouches, rue de Presbourg, et les millions destinés à Bolo, rue de Phalsbourg.

Je ne sais qui a fait la leçon à ce chauffeur de taxi, mais la leçon a été mal faite ou mal apprise. Je ne suppose pas un seul instant qu'il ait été de la rue de Presbourg à la rue de Phalsbourg, en tous cas, pas le même jour. En ce qui nous concerne, il est certain qu'il n'a pas pris Sottolana et Cavallini le soir rue de Villejust pour les conduire rue de Phalsbourg, puisque Sottolana et Cavallini sont partis du Crédit Lyonnais à 10 heures du matin pour aller rue de Phalsbourg.

Voilà le témoignage qui est apporté devant vous en ce qui concerne un fait précis. En voici un autre.

Vous vous rappelez cette petite femme, Mady Sylva, qui avait été enchantée de venir faire son petit effet chez le capitaine Bouchardon. Elle est arrivée un jour spontanément d'être au capitaine Bouchardon : « Bolo, je le connais, je l'ai vu une fois, il y a dix ans. J'ai eu le coup de foudre pour lui. J'ai dansé avec lui. Je l'ai revu un soir à la Gaîté-Rochecouart. La première fois, il était avec sa femme ; la seconde fois, il était encore avec sa femme. Je ne peux pas ne pas l'avoir reconnu. Ce soir-là il était en officier d'état-major, en bleu hori-

zon, avec des boutons au collet. Il avait au bras sa médaille d'identité avec naturel, et ce qui convenait à Bolo, une gourmette en or. Je lui ai parlé pendant l'entracte. Je l'ai invité à venir me voir. Je lui ai proposé d'être sa marraine, il a accepté. Je ne peux m'être trompée. »

Voilà ce qu'a dit cette petite femme chez le capitaine Bouchardon. Vous l'avez entendue ici. Elle était pourtant bien sûre de son témoignage, celle-là, et cependant, elle a été obligée de reconnaître qu'elle s'était trompée.

Voilà des témoins, Messieurs, qui ne vous rapportent pas l'écho de conversations, qui ne disent pas : « J'ai su que tel ou tel contrat avait été conclu entre le kéké et Bolo dans telle ou telle circonstance ; j'ai su que Pavenstedt avait dit à Bernstorff ceci ou cela, nom, ce sont des faits matériels et précis dont ils ont été témoins, ils viennent vous en faire le récit et ces faits matériels et précis sont faux. »

Voilà, Messieurs, ce que c'est que ces témoignages.

### Conclusion

Il y a quinze jours, un grand philosophe, reçu à l'Académie Française, signalait le danger des jugements qui ne sont fondés que sur des dépositions de témoins. Ce n'était pas pour vous qu'il disait cela. Il pensait à lui, qui est un historien ; il pensait aux jugements de l'Histoire. Il porte peu que les jugements de l'Histoire ne soient pas définitifs. Nous savons tous, par expérience, qu'ils sont revus régulièrement tous les cinquante ans. Mais il n'en va pas de même des vôtres. Vos jugements, Messieurs, quelque terribles qu'ils soient, sont exécutés dans un court délai, après qu'ils ont été prononcés. Et si, pour fonder ces jugements terribles que vous fondez, vous avez vu autre chose que les témoignages d'un Soddick et d'un Pavenstedt, à quelles erreurs ne vous exposez-vous pas ! Et ne pensez-vous pas qu'il est triste, suivant la belle et forte parole du philosophe Bergson, de ne pouvoir fonder ces jugements que sur le sable mouvant des témoignages humains !

C'est autre chose qu'il vous faut pour assoier votre conviction. Avec vous, Messieurs, je n'ai aucune crainte : vous êtes des hommes de trop haute conscience pour pouvoir envoyer un autre homme au poteau de Vincennes sur les déclarations intéressées et mensongères de l'Allemand Pavenstedt ou du germanisé Soddick. Vous voulez que vos consciences soient en repos ; eh bien ! pour cela, vous n'avez qu'à écouter la voix intérieure qui va vous parler.

Dans quelques minutes, vous quitterez cette salle d'audience. Vous réfléchirez à long débat, vous aurez préparé cette attention scrupuleuse à laquelle je suis heureux de rendre un hommage public, puis, vous allez rentrer en vous-mêmes, vous allez délibérer. Vous vous demandez, vous rappelez ces dix longues audiences, ce qui peut survenir de ces débats. Vous écarterez toutes les circonstances accessoires et négligeables, et vous ne penserez qu'à la seule chose qui puisse former votre conviction et déterminer votre volonté.

Ah ! je suis tranquille, Messieurs, sur le résultat, lorsque la voix de la conscience aura parlé chez vous. Vous ferez faire les bruits du dehors, vous serez sourds à toutes les exhortations qui puissent vous être venues à un moment quelconque ; vous serez aveugles, en ce qui concerne le passé de Bolo. Vous ne voudrez pas le condamner pour quelques fautes de jeunesse, qui ne signifient rien en présence de l'accusation qui pèse aujourd'hui sur lui. Vous prendrez cette accusation en face, et vous vous direz : « En quel et comment vais-je me déterminer ? »

Les témoins, Messieurs, ont dit que M. le Commissaire du Gouvernement a du faire bon marché de Soddick et de Pavenstedt et il n'y avait qu'eux ; les autres ne sont que M. le Commissaire du Gouvernement, si Bolo, rue de Phalsbourg.

Quant aux pièces, on ne m'en a pas apportées une. J'ai voulu les chercher, je n'ai pas pu les voir.

Si malgré cela, Messieurs, vous vous laissez aller à faire droit à la demande de M. le Commissaire du Gouvernement, si vous prononcez contre Bolo la peine irréparable qu'il vous demande de prononcer, songez un instant aux remords dont vous seriez torturés, le jour où, après la guerre, on pourrait vous apporter la copie complète de Bolo chez Amsinck ! Est-ce que vous ne regretteriez pas alors de vous être laissé aller à des apparences et d'avoir condamné pour faire plaisir à l'opinion publique ? Un argument comme celui-là ne peut avoir aucune influence sur des consciences comme les vôtres. Vous devez condamner les traîtres, c'est entendu, à une condition, c'est que vous ayez la preuve de leur culpabilité.

Réfléchissez ! Vous n'avez pas la preuve de la culpabilité de Bolo. Vous acquitterez Bolo !

La France entière s'inclinera avec respect devant le verdict indépendant de sept officiers ! (La séance est suspendue.)